

Toepassing van artikel 58 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad. Interpellatie van de inwoners betreffende de compostbak, een wilde stortplaats geworden, dichtbij de "Alberttorens".

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

Le « Comité de Vigilance Cureghem » vous interpelle car, depuis au moins deux années, un composteur situé à proximité des « Tours Albert », jouxte « l'Athénée Royal Leonardo Da Vinci » et s'est transformé en lieu de stockage privé de ferraille.

En effet, baignoires, planches à repasser, frigos, fours à micro-ondes, machines à laver, etc. sont parqués dans un espace public pourtant fermé par un cadenas.

Nous osons croire que tout ça n'appartient pas à la Commune mais à une personne qui utilise l'espace public à des fins personnelles. Ceci illustre bien l'idée souvent évoquée par les habitants du quartier : « à Cureghem tout est permis », « Cureghem zone de non-droit » ou plutôt de tous les droits.

Nous tenons à vous rappeler que lors d'une interpellation, nous avons déjà évoqué le problème. Et il a fallu que notre « Comité de Vigilance Cureghem », vous interpelle pour que vous réagissiez enfin. Car il semblerait que le compost ait été débarrassé des encombrants !

Le « Comité de Vigilance Cureghem » regrette que ce problème ne soit pas considéré par la majorité politique alors que de nombreuses personnes se sont déjà plaintes. Le « Foyer Anderlechtois » présidé par Monsieur Lotfi MOSTEFA refuse de traiter le problème en nous redirigeant vers « Fix My Street » sous prétexte que le terrain ne lui appartient pas.

Cette même personne, en présence du Bourgmestre et d'autres politiques, a inauguré les travaux de rénovations des « Tours Albert » en 2023. Nous nous demandons si vous avez pris le temps de vous rendre jusqu'au parc à compost ? Nous nous demandons à quoi bon rénover des façades si c'est pour abandonner le peu d'espaces verts qu'il y a autour des « Tours Albert » ?

Rappelons que tous les Anderlechtois ne possèdent pas de jardins !

Sachez que nous sommes fatigués de contacter « Fix My Street » car vous le savez, les problèmes ne se limitent pas aux pieds des « Tours Albert ».

Toutefois, le Foyer ne semblait pas faire grand-chose pour traiter ce problème qui dure depuis près de deux ans ! Monsieur MOSTEFA, avez-vous contacté Monsieur l'Echevin NEUZY, Echevin de la Propreté à ce sujet, car il semblerait que le travail transversal évoqué dans le PST n'est qu'une chimère.

Monsieur le Bourgmestre, quelle réponse apportez-vous aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, mais surtout aux habitants des tours qui observent cette déchetterie depuis près de deux ans, rappelons-le !

Signalons au passage que cet espace était à l'origine destiné à être un compost de quartier. Et actuellement, sur le nombre de bacs installés, il semblerait que seuls deux

d'entre eux soient toujours accessibles. Les autres sont pris en otage dans la déchetterie !

Le « Comité de Vigilance Cureghem » vous rappelle que votre mauvaise gestion de la propreté et de la sécurité en énerve plus d'un.e !

Pourquoi installer un parc à compost s'il est pris en otage par un hypothétique ferrailleur ?

Pourquoi rénover les « Tours Albert » s'il n'y a pas d'espaces verts, de détente, pour les habitants, les passants ? Tous les Anderlechtois n'ont pas de jardin !

Est-ce ainsi que l'on crée une cohésion sociale ? La Commune rénove les façades mais laisse à l'abandon les alentours !

G. VAN GOIDSENHOVEN ajoute que ce composteur devenu depuis 2 ans un dépôt de ferraille pose la question de l'entretien de ce genre d'endroit. On connaît la propension du Collège à inaugurer et à lancer de nouvelles idées lorsqu'elles sont subventionnées mais, outre cela, un des enjeux est évidemment l'entretien de ces initiatives à court, moyen et long terme. Cela impacte la qualité de vie des riverains et leur donne l'impression d'abandon et de recul de la qualité de vie. Comment peut-on, au travers de ces initiatives se basant sur une bonne idée, assurer que l'entretien et la vigilance nécessaire pour éviter les détournements de ce genre de lieux, puisse être garanti et que, de facto, l'objectif de l'investissement ne conduise finalement pas à affaiblir ni à rendre la vie des gens encore plus difficile ?

G. VERSTRAETEN se pose souvent des questions concernant plusieurs projets qu'il voit à Bruxelles, tel que les sites de compostage partagé comme outil de cohésion sociale. Comment arrive-t-on à cette idée ? Malheureusement, aujourd'hui, le résultat de ce compostage partagé était probablement prévisible vu l'état général du quartier, le délabrement, la crasse et les déchets qui y traînent un peu partout. Il y a déjà très peu de respect de l'espace public en général mais, si en plus, on installe un lieu de compostage partagé, en encourage encore la malpropreté ! Est-ce causé par la naïveté ou un manque de connaissance du terrain ? Il pense que c'est causé par un certain égoïsme et un manque d'empathie de la manière de vivre d'une large partie de la population anderlechtoise. En ce qui concerne la réalité du terrain dans certains quartiers, il pense que le manque d'empathie combiné à l'aveuglement idéologique, peut même être dangereux. En effet, on vise les mauvaises priorités, sans attaquer les véritables problèmes du quartier et on y aggrave encore la problématique, car les autorités partent de leurs propres réalités, de leurs propres préférences idéologiques, et ne voient pas la réalité du terrain ni les priorités de la population du quartier. Ce compostage partagé est finalement devenu une déchetterie publique, un des cancers du quartier.

Mais quelles sont alors les véritables priorités ? Ce ne sont pas les pistes cyclables, ni un compostage partagé, mais bien la sécurité et le maintien de l'ordre, les problèmes socio-économiques et l'absence, ou le dysfonctionnement, des administrations publiques dans le quartier ! Selon G. VERSTRAETEN, la meilleure chose à faire est d'enlever ce composteur et de se focaliser sur les vraies priorités du quartier.

G. BORDONARO se demande comment est-il possible de laisser pendant autant de temps un compost, un potager ou autre aménagement de l'espace public cadenassé avec des encombrants ? Pourquoi le pouvoir public n'intervient-il pas plus rapidement afin de mettre un terme à ce genre d'incivilités ? Cela participe au délabrement du quartier, au sentiment d'impunité, alors que tout est sale et qu'on n'y fait rien.

Quel type de projets met-on en place avec les habitants du quartier ? Peut-être ce compostage a-t-il été demandé par les habitants mais il se dit étonné que les autorités on décide de le placer. Peut-être y a-t-il eu un appel à projets en se disant qu'on fera quelque chose qui ne coûte pas trop cher et qui créera une forme de cohésion, pour que les gens se réunissent pour faire leur compost ensemble. G. BORDONARA a bien des doutes à ce sujet. Lorsqu'on met des projets en place et que les gens ne se sentent pas directement acteurs ni se sentent investis dès le début, cela ne sert à rien. Il faut soit mettre en question l'idée de ce compostage, soit faire en sorte qu'il soit entretenu. Est-ce vraiment cela dont les gens ont besoin à Cureghem ?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgend antwoord:

Vous avez raison, suite à votre signalement par e-mail, nous avons demandé que la situation soit régularisée. La zone de compost est liée au potager collectif « Pot'Albert », qui est un magnifique projet porté par le projet de cohésion sociale « Albert », l'a.s.b.l. « Institut de la Vie » et le syndicat des locataires. Le « Pot'Albert » est réglementé par une convention avec la Commune, mais il n'y a en revanche aucune autorisation pour entreposer de la ferraille. La situation est régularisée actuellement, et nous resterons attentif à cela.

Je reste à votre disposition pour suivre les différents problèmes de propreté, comme nous l'avons fait avec des membres de votre comité de quartier il y a peu. Et nous le referons prochainement.

Je rejoins vos constats que trop d'Anderlechtois n'ont pas de jardin, ni d'espace verts à proximité, surtout à Cureghem. L'intérieur d'îlot entre le square Albert, la rue Carpentier et la rue des Goujons va être complètement réaménagé pour offrir un espace public de bien meilleure qualité qu'actuellement, les travaux sont pilotés par « Beliris », et « Beliris » nous a informé que les travaux commenceraient fin de l'été 2024.

L. MOSTEFA répond de manière factuelle car il y a beaucoup de contre-vérités et de désinformation. De manière contextuelle, en général, le « Foyer Anderlechtois » travaille dans le concret : 50 millions d'Euros investis dans la rénovation des bâtiments Peterbos ; 300 logements attribués et rénovés chaque année ; 86 maisons rénovées dans les Cités-Jardins de La Roue et de Bon-Air ; un bâtiment à la rue des Goujons de 400 logements qui seront rénovés ; les quatre « Tours Albert » qui ont été rénovées ; plus de 1.000 logements en cours de construction. C'est cela la réalité et le concret. Les habitants semblent confondre involontairement, ou pas, ce qui relève de la compétence communale et ce qui relève des responsabilités du « Foyer Anderlechtois ».

Ce n'est pas la Commune d'Anderlecht qui a rénové les « Tours Albert », mais bien le « Foyer Anderlechtois ». Ce dernier, en partie soutenu par la Région via la « SLRB », a isolé et rénové entièrement les façades et mis en place un système de ventilation dans les logements. Aussi, le « Foyer Anderlechtois » entretient les espaces verts et les abords qui lui appartiennent dans le quartier Shakespeare, ou à La Roue par exemple.

Pour le reste, le « Foyer Anderlechtois », peut, comme les citoyens, avertir la Commune quand l'espace public n'est pas suffisamment entretenu.

Il invite certains membres de l'opposition qui ne sont peut-être pas encore venus dans le quartier depuis un bon moment, pour voir le potager destiné aux locataires et qui constitue un espace de cohésion sociale, un espace communautaire ouvert aux locataires. Les espaces qui posaient des problèmes ont été déblayés avec l'aide de Monsieur l'Echevin de la « Propreté ». Ce sont deux espaces bien différents, bien distincts l'un de l'autre. Il pense que le potager est une plus-value pour le quartier et pour la cohésion sociale.

Le fait que l'espace de compostage partagé soit située à quelques mètres des logements du « Foyer Anderlechtois » ne transfère aucunement la responsabilité de l'entretien de cet espace public au « Foyer Anderlechtois ». Ce dernier effectue quotidiennement l'entretien de ses propres espaces en engageant même des étudiants durant les week-ends pour nettoyer les enclos à poubelles, notamment au Square Albert. Dire que le « Foyer Anderlechtois » ne fait rien est totalement faux !